



DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Alors que l'été n'est pas encore arrivé nous savons d'ores et déjà que l'ensemble des personnels tous corps et tous grades vont devoir consentir des sacrifices pour assurer un bon fonctionnement de l'établissement.

Démarrer l'été à moins 55 surveillants, avec un encadrement également déficitaire n'est pas anodin pour la gestion des Détentions.

Pour les autres corps la situation n'est pas plus reluisante.

Si notre organisation syndicale ne s'est pas associée à des mouvements à la fin du mois d'avril, alors que les constats étaient partagés, c'est que nous avons préféré aller à la rencontre des élus qui seront amenés à débattre et peut-être légiférer sur une régulation carcérale et le budget de notre Ministère.

Concernant le manque d'effectif, là encore les parlementaires ont un rôle à jouer, mais il faut être lucide car au-delà d'ouvertures de postes à travers un nouveau triennal il faut aussi être en capacité de former et la formation prend du temps.

Localement les 9 sorties d'école de mai, annoncées début avril aux organisations syndicales régionales ont été réalisées sans être abondées faute de ressources, et le taux de couverture du CP de Nantes reste insuffisant comme partout.

A votre arrivée sur le CP de Nantes vous aviez affirmé votre volonté de travail en collectif avec une plus grande cohésion.

Nous aurons l'occasion d'évoquer au cours de ce CSA mais à titre d'exemple le cumul sanctions financières et disciplinaires n'est pas entendable. On imagine déjà votre rhétorique sur la mesure comptable.

Monsieur le Président on comprend que pour vous et vos collaborateurs qui êtes l'incarnation de la perfection humaine il est difficilement compréhensible que vos personnels soient de simples êtres humains et que les erreurs font partie de la vie.

Alors que la situation RH est critique et que vous présentez une note sur les rappels si un agent se demande cet été s'il vaut mieux prendre une DE et un trentième en passant une journée en famille ou prendre une DE

et un trentième après avoir bossé 12h, FO Justice estimera seulement que vous récoltez ce que vous semez.

Vos personnels donnent beaucoup et méritent mieux qu'un management punitif pour eux et leurs familles.

Cette DL sera jointe au PV.

SLP FO Justice CP Nantes
Le : 08/06/2025

